



CLUB AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

12515, boul. Rodolphe-Forget
Montréal (Québec) H1E 6P6
514-494-9718

administration@clubaquatiquerdp.org
www.clubaquatiquerdp.org

GUIDE DU PARENT
Camp de jour spécialisé en sports aquatiques
4 au 8 mars 2019

Chers parents,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier d'avoir choisi le Camp spécialisé en sports aquatiques du CARP.

Voici un guide qui vous informera des procédures à suivre, des règlements et de toute autre information pertinente.

Merci de le lire attentivement,

Table des matières

HORAIRES DU CAMP DE JOUR.....	3
SITE DU CAMP DE JOUR : accueil, départ, informations et inscriptions.....	3
Horaire de bureau du CARP durant la semaine de relâche :.....	3
CAMP AVEC SERVICE DE GARDE	4
CAMP DE JOUR RÉGULIER	4
Division des groupes et moniteurs	4
Volet aquatique.....	4
Maillot de bain	5
Camp défi zéro déchet.....	5
MATÉRIEL À APPORTER À TOUS LES JOURS.....	5
REPAS.....	6
ABSENCE / DÉPART.....	6
MALADIE	6
CODE DE VIE	7
Le respect de soi	7
Le respect des autres	7
Le respect de l'environnement	7
Le refus de toute forme d'abus	8
CODE VESTIMENTAIRE	8
COMMUNICATIONS.....	8
INSCRIPTIONS.....	8
Modifications ou annulation	9
PERSONNES RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR.....	9
POUR NOUS REJOINDRE :	9

HORAIRES DU CAMP DE JOUR

Camp avec service de garde : 8 h 00 à 18 h 00

Camp sans service de garde : 8 h 00 à 15 h 30

SITE DU CAMP DE JOUR : accueil, départ, informations et inscriptions

Vous devez déposer votre enfant **en début de journée à partir de 8h00** au:

Centre aquatique de Rivière-des-Prairies

12515 Rodolphe-Forget, Montréal, QC, H1E 6P6

Vous devez venir chercher votre enfant **à la fin de la journée** à :

L'école primaire Notre-Dame-de-Fatima

12200 rue René-Masson Montréal, QC, H1E 4T4

Pour effectuer une inscription ou un paiement :

Bureau du CARP : 12515 Rodolphe-Forget, MTL, QC, H1E 6P6

Pour des informations ou pour motiver l'absence de votre enfant :

Par téléphone : 514-494-9718

Par courriel : administration@clubaquatiquerdp.org

Sur place : 12515 Rodolphe-Forget, MTL, QC, H1E 6P6

Horaire de bureau du CARP durant le camp de jour :

Lundi : 8h00 à 18h30

Mardi : 8h00 à 18h30

Mercredi : 8h00 à 18h30

Jeudi : 8h00 à 18h30

Vendredi 8h00 à 18h30

CAMP AVEC SERVICE DE GARDE

Le départ se fera entre 15 h 30 et 18 h 00. À ce moment, vous (ou une personne en charge) devrez signer le journal de bord de votre enfant auprès de l'animateur du service de garde pour indiquer que vous avez bel et bien quitté avec votre enfant.

Aucun retard ne sera toléré. Des frais de 5 \$ seront applicables par tranche de 5 minutes de retard. Par exemple, pour 6 minutes de retard, des frais de 10 \$ vous seront chargés et devront être payés le jour même.

*** En cas de retard, téléphonez à l'administration au 514-494-9718.**

CAMP DE JOUR RÉGULIER

Vous devez vous présenter entre 8 h 00 et 8 h 10 au centre aquatique de Rivière-des-Prairies. Un moniteur vous accueillera et prendra votre présence.

Nous vous demandons de respecter ces horaires afin d'assurer le bon fonctionnement du camp. En cas d'arrivée avant 8 h 00, vous devrez attendre à l'extérieur du centre aquatique.

Le départ se fera entre 15 h 20 et 15 h 30. À ce moment, vous (ou une personne en charge) devrez signer le journal de bord de votre enfant auprès de l'animateur pour indiquer que vous avez bel et bien quitté avec votre enfant.

Aucun retard ne sera toléré et des frais seront applicables. En cas de retard, le tarif à la journée du service de garde (7\$) vous sera chargé et devra être payé le jour même au bureau du CARP.

*** En cas de retard, téléphonez à l'administration au 514-494-9718.**

Division des groupes

Les groupes sont formés selon le nombre de jeunes inscrits par semaine en respectant les ratios suivants :

5-6 ans : 1 moniteur pour 10 jeunes

6-7 ans : 1 moniteur pour 12 jeunes

8-9 ans : 1 moniteur pour 13 jeunes

10 ans et + : 1 moniteur pour 15 jeunes

Volet aquatique

Les enfants auront des cours de natation à tous les jours de 8h30 à 10h00. À tous les matins, les campeurs seront divisés en fonction de leurs habiletés aquatiques (débutant, intermédiaire ou avancé). Durant la semaine de camp, les jeunes seront toujours avec des jeunes de niveau similaire afin de favoriser leur apprentissage.

À la fin de la semaine, nous vous remettons une feuille de suivi de la progression de votre enfant. Cette feuille vous sera utile afin de déterminer le niveau de natation de votre enfant si vous désirez l'inscrire à des cours de natation au printemps.

Maillot de bain

Nous vous demandons que vos enfants aient un maillot une pièce pour les filles et un maillot culotte de style "speedo" ou "short" pour les garçons.

***Il serait souhaitable que les enfants arrivent avec leur [maillot de bain en dessous de leurs vêtements](#). Cela nous aidera à maximiser le temps de piscine des enfants. N'oubliez pas de mettre les sous-vêtements dans le sac de l'enfant.

Camp défi zéro déchet

Cette année, le camp de jour intègre le programme "Camp de jour DÉFI ZÉRO DÉCHET". L'objectif est de sensibiliser les jeunes au compostage, au recyclage, à la réduction des déchets et à l'environnement.

Nous sollicitons votre collaboration à ce projet par l'introduction de la boîte à lunch écologique. Une boîte à lunch **verte**, c'est :

- Une boîte à lunch qui contient la quantité de nourriture nécessaire à votre enfant. Elle permet de limiter le gaspillage alimentaire.
- Une boîte à lunch qui contient des contenants réutilisables.
- Une boîte à lunch qui contient des aliments sains pour votre enfant et pour l'environnement.

MATÉRIEL À APPORTER À TOUS LES JOURS

- Vêtements de sport (pantalon ou short et t-shirt)
- Espadrilles (à porter avec une paire de bas)
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Un repas froid et équilibré avec collations
- Bouteille d'eau RÉUTILISABLE
- Vêtements pour jouer dehors (pantalon de neige, tuque, mitaine, foulard)
- D'autre matériel pourrait vous être demandé. Nous vous aviserons minimalement 48h à l'avance.

N'oubliez pas de bien identifier tous les articles de votre enfant.

Afin de prévenir les pertes et les vols, nous vous suggérons fortement que les enfants s'abstiennent d'apporter au Camp des objets de valeur tels que les bijoux, de l'argent, des jeux électroniques (exemple : IPOD). **Le CARP n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.**

AUCUN cellulaire, jeu vidéo / électronique, tablette, appareil audio (lecteur MP3/IPOD) ne sera toléré durant les heures de camp de jour. Ces objets seront **automatiquement confisqués** pour la journée.

REPAS

Les enfants sont appelés à dépenser beaucoup d'énergie lorsqu'ils participent aux activités du camp ; alors, vous devez leur fournir un repas bien équilibré. De plus, il est préférable de leur donner des aliments sains qu'ils aimeront manger !

Vous devez prendre en considération que le camp ne possède pas de réfrigérateur ni de micro-ondes. Il est conseillé de vous procurer un "icepack" afin de conserver le lunch relativement frais. Une bouteille d'eau en plastique ou un jus congelé est une solution au "icepak".

Les contenants de verre sont défendus.

Le repas doit être placé dans une boîte à lunch à l'intérieur du sac à dos de l'enfant.

En cas d'oubli de repas, nous communiquerons avec vous pour que vous veniez porter un repas. Dans la mesure où nous ne pouvons vous joindre, un repas sera fourni à votre enfant (sandwich, fruit et jus) et vous serez facturé 10 \$ payable le jour même.

ABSENCE / DÉPART

Si votre enfant doit s'absenter du camp pour une ou plusieurs journées, vous devez nous aviser le plus tôt possible. Lors d'une absence, vous pouvez nous envoyer un courriel (administration@clubaquatiquerdp.org) ou nous appeler au 514-494-9718 à partir de 8h00 du lundi au vendredi.

Vous pouvez le faire par écrit (si vous le savez à l'avance) au administration@clubaquatiquerdp.org ou en appelant l'administration au 514-494-9718. Il est à noter qu'en tout temps, vous pouvez laisser un message sur notre boîte vocale.

S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le Camp durant la journée, vous devez absolument nous en informer par écrit (administration@clubaquatiquerdp.org), en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou encore qui viendra le chercher, ainsi que l'heure du départ. De cette façon, nous pourrions aviser le moniteur du départ de votre enfant et nous essaierons qu'il soit prêt à partir lors de votre arrivée.

Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, en aucun temps, nous laisserons un enfant partir seul ou avec qui que ce soit si nous n'en avons pas été informés au préalable. De plus, toute personne qui viendra chercher l'enfant devra signer le journal de bord.

MALADIE

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux, ayant des poux ou autre) ne peut être admis au camp. Le moniteur qui prend connaissance de l'état malade d'un enfant avisera l'administration qui contactera le parent ou le tuteur pour que ce dernier vienne chercher l'enfant.

En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant de la non-contagion devra être remis à l'administration au retour de l'enfant, à défaut de quoi, il ne pourra pas réintégrer le camp.

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original, accompagnés d'une autorisation écrite, datée et signée d'un parent ou d'un tuteur. Vous devez indiquer aussi le nom, la posologie et la durée (nombre de jour) du médicament.

Tout médicament doit être remis au moniteur de l'enfant.

Aucun médicament ne pourra rester dans le sac d'un enfant.

CODE DE VIE

Afin d'assurer un climat agréable dans les groupes du camp et du service de garde ainsi qu'un bon fonctionnement, voici quelques règles que devront observer les enfants au cours de leur séjour parmi nous :

Le respect de soi

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.
- Porter l'équipement de protection approprié :
 - Porter une casquette ou un chapeau lors d'une exposition au soleil (prolongée ou non)
 - S'appliquer de la crème solaire régulièrement.
 - Apporter une bouteille d'eau et l'utiliser régulièrement.
- Apporter des collations et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.
- Aucun cellulaire ou appareil électronique n'est utilisé lors des heures de camp de jour.

Le respect des autres

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs et directeurs).
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel, de solidarité et de collaboration.
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

Le respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.
- S'assurer que les matières recyclables soient recyclées et que les matières compostables soient compostées (si possible).

Le refus de toute forme d'abus

- Aucune forme de violence ou d'intimidation ne sera tolérée.

À la suite de comportements inacceptables, des mesures disciplinaires seront prises pouvant aller jusqu'à l'expulsion.

À la fin de chaque journée, le parent sera mis au courant de toutes interventions qui aura été faite durant la journée que ce soit en lien avec la santé ou le comportement de l'enfant.

La coordonnatrice du CARP ainsi que les moniteurs.trices. sont disponibles pour répondre à tous vos questionnements et commentaires.

** Les parents qui ont des commentaires à formuler devront les faire à l'administration en personne, par téléphone ou par courriel.*

CODE VESTIMENTAIRE

Le code vestimentaire s'applique à tous les participants du camp de jour ; moniteurs et campeurs :

- T-shirt ou camisole couvrant les épaules (pas de camisole spaghetti);
- Short ou pantalon de sport. Les shorts doivent être minimalement à la mi-cuisse. Les shorts devraient terminées sous la fin des doigts lorsque les bras de l'enfant sont détendus, le long du corps.
- Les moniteurs seront identifiés avec un chandail du CARP à tous les jours.
- Des souliers fermés de sport sont nécessaires à tous les jours.

COMMUNICATIONS

Toutes les communications concernant le camp de jour (sorties, activités, horaires, etc.) se feront par courriel.

À la fin de chaque journée, au moment de signer la feuille de départ, le moniteur ou le moniteur du service de garde fera un suivi de événements avec le parent (au besoin).

INSCRIPTIONS

Vous pourrez ajouter des journées de Camp à tout moment, à condition qu'il reste de la place dans ces semaines. Lors d'un ajout, le paiement complet doit être fait automatiquement.

Pour les personnes qui n'auraient pas encore fait leur dernier versement pour le camp, prenez note que le CARP se réserve le droit de ne pas accepter les enfants dont le semaine n'a pas été payé en totalité.

**Vous pouvez payer par carte de crédit ou par carte de débit.*

Modifications ou annulation

Vous pourrez faire des *modifications* de semaines de camp à tout moment, à condition qu'il reste de la place dans ces semaines. Les modifications n'entraînent aucuns frais administratifs.

Advenant le cas où vous désireriez annuler une semaine de camp, vous pouvez le faire **sans frais 1^{er} mars 2019**. À partir du 4 mars, veuillez noter que des frais correspondants au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du coût des services que l'enfant n'a pas reçus seront appliqués en plus de la somme correspondant aux jours où l'enfant a participé au camp.

Nous espérons avoir su répondre à tous vos questionnements et nous espérons que votre enfant passera un séjour des plus agréables au Camp de jour du CARP.

PERSONNES RESBONSABLE DU CAMP DE JOUR

Directrice administrative : Maude Lagacé (Génie)

Directeur sportif : Patrick Angeloro (Coach)

POUR NOUS REJOINDRE :

TÉLÉPHONE : 514-494-9718

COURRIEL : administration@clubaquatiquerdp.org

EN PERSONNE : au centre aquatique de Rivière-des-Prairies
12515 Rodolphe-Forget, H1E 6P6